PHARE de la TOUR de SION et Messager de la Présence de Christ

„Sentinelle, qu'en est-il de la nuit?" — „Le Matin vient et la Nuit aussi." — Esaïe XXI, 11, 12.
„Je me placerai en observation et je me tiendrai sur la Tour; je veillerai pour voir ce qu'il me dira et ce que je répondrai à celui qui me reprend." — Hab. II, 1.

4e Année — No. 10. ALLEGHANY & YVERDON Octobre 1906

Obligations et privilèges du Sabbat.

(Matth. XII, 1—14.)

Souviens toi du jour du repos pour le sanctifier.

(Ex. 20 : 8.)

Peu de gens semblent avoir une idée correcte relativement au *jour du sabbat.* Quelques-uns se considèrent comme des juifs sous la loi mosaïque: d'autres, allant à l'extrême opposé déclarent que nous ne sommes pas sous la loi, mais sous la grâce et rejettent entièrement le sabbat. Ce que nous croyons être le point de vue correct, est le juste milieu entre ces opinions extrêmes, comme nous allons essayer de le démontrer.

Dieu adopta la nation juive — tous les enfants d'Abraham par Jacob — comme son bien propre et spécial dans le monde. Il fit avec eux l'alliance de la loi par Moïse au Sinaï.

Il leur envoya ses messagers, les prophètes et finalement son Fils. Avec cette nation, et avec aucune autre, il fut convenu que par l'observance de la loi, les Juifs demeureraient dans sa faveur et recevraient la bénédiction divine sur les troupeaux et les tribus sur la terre et le peuple, au lieu de calamités, de maladies, de sécheresses et de disettes. La loi du Sinaï ne fut donnée qu'aux enfants d'Israël; avec aucune autre nation, cette alliance ne fut conclue comme il est écrit: „Je vous ai choisis vous seuls parmi toutes les familles de la terre." — Amos 3 : 2.

Lorsque les Juifs rejetèrent Jésus et quand Jésus eut mis fin à l'alliance de la loi, sur la croix, cela n'impliquait pas que cette loi fut alors étendue aux autres nations du monde comme quelques-uns semblent se l'imaginer; c'est tout à fait le contraire; ni que l'alliance de la loi est applicable à l'Eglise — aux disciples de Christ, sortis de la nation juive et des autres nations — car nous lisons: „Christ est la fin de la loi pour la justification de tous ceux qui croient" (Rom. 10 : 4). Quiconque saisit clairement ce point, a une base qui lui permet de voir correctement ce qui a rapport au sabbat et à tout autre article de la loi; ceux qui ne comprennent pas ceci, resteront dans l'erreur.

Les royaumes de ce monde.

En conséquence, il ne nous appartient pas d'exiger des nations de l'Europe et de l'Amérique qu'elles observent le sabbat juif ou tout autre sabbat. Il est vrai que le monde civilisé est appelé „chrétienté" — royaume de Christ; mais ceci est un faux nom. Les royaumes de la terre sont encore sous la domination du „dieu de ce monde" (2 Cor. 4 : 4); ce sont des royaumes de ce monde et non des royaumes de Dieu. Non que Dieu les ignore, mais il les tolère pour un temps, il n'en a jamais pris la direction; il n'est donc pas responsable des gouvernements imparfaits qui les dirigent — ils ne sont pas ses royaumes. Lorsque le Dieu des cieux instaurera son royaume par les mains du Messie glorifié — tête et corps — pendant l'âge du Millénium, ses conditions d'existence et ses lois seront bien différentes de celles des royaumes de ce monde. C'est pourquoi Dieu ne commande pas aux nations de ce monde d'observer le jour du sabbat, etc., etc. Tout ce que les grands de la terre décrètent et font dans ce domaine, vient d'eux-mêmes sans ordre; car le monde n'est pas sous la loi mosaïque, et aucune autre loi ne lui a été donnée.

Puisque Jésus mit fin à l'alliance de la loi en la clouant à la croix (Col. 2 : 14), les croyants ses vrais disciples ne sont plus sous l'alliance de la loi, mais comme le déclare l'apôtre: „Nous sommes non sous la loi, mais sous la grâce." — Rom. 6 : 14.

Notre parenté avec Dieu est du même caractère que celle qui existait entre Lui et Israël avant que la loi d'alliance du Sinaï ne lui eût été donnée par Moïse — du même ordre encore que la parenté (les relations) d'Abraham, d'Isaac et de Jacob — la grâce sous

l'alliance abrahamique. Il est écrit: Nous sommes la postérité selon la promesse (Gal. 3 : 29). Abraham, Isaac et Jacob prospérèrent-ils sans loi? Oui! Israël spirituel peut donc prospérer beaucoup plus, dans les mêmes conditions, parce que nous avons maintenant plus de connaissances et de prérogatives de toutes manières (Rom. 3 : 1—2), en raison de notre parenté spéciale par la foi en le grand Rédempteur et en les „plus grandes et plus précieuses promesses" qui se concentrent en Lui et qui s'appliquent à tous ceux qui sont adoptés par lui comme membres de son corps — membres de la classe de l'Epouse.

„Si le Fils vous affranchit."

Quelques-uns sont enclins à s'alarmer à la seule pensée de n'être pas sous une loi d'alliance basée sur l'obéissance à une règle. Ceux-là doivent se rassurer par la pensée qu'Abraham, Isaac et Jacob furent approuvés de l'Eternel sans la loi. Leur foi en Dieu constituait une obligation à faire la volonté divine autant que le comportaient leur connaissance et leur pouvoir; il en est de même pour nous, car les Ecritures nous assurent que, comme enfants de Dieu et adoptés dans sa famille, rendus participants de son Esprit, notre règle de conduite doit dorénavant être l'amour et que pour nous l'amour est l'accomplissement de la loi. C'est à dire que si nous recevons l'esprit d'adoption dans la famille de Dieu, cela implique que nous possédons l'esprit d'amour, parce que Dieu est amour; et cet amour pour Dieu en se développant devient amour pour tous ceux qui le vénèrent, et un amour comme le sien envers tout ce qu'il a créé — un amour sympathique. Un tel amour nous permet d'être et d'agir en harmonie avec la volonté divine pour autant que nous en sommes capables; et le Seigneur, qui agit envers nous selon nos intentions et nos efforts et qui par Christ couvre nos faiblesses involontaires et nos imperfections, compte ce service de cœur et d'intention comme si nous gardions la loi divine parfaitement. Aussi l'apôtre dit: „La justice de la loi est accomplie en nous qui marchons, non selon la chair, mais selon l'esprit" (Rom. 8 : 4). Même si nous n'arrivons pas toujours à la hauteur de l'esprit complet de la loi divine, nous sommes comptés comme l'accomplissant aussi longtemps que nous dirigeons notre course journalière vers ce but selon le degré de notre faculté.

La chose envisagée ainsi, nous voyons que Dieu ne traite plus avec les Juifs et qu'il n'a pas adopté les autres nations comme siennes. Dieu est plutôt en train de former une nouvelle nation dont il rassemble les citoyens hors de toute nation, tribu, langue et de tout peuple. Cette nouvelle nation est l'Eglise, de laquelle l'apôtre dit: „Vous êtes une sacrificature royale, une nation sainte, un peuple acquis" (1 Pierre 2 : 9). Présentement, cette nation est sur le point d'être complétée pour entrer dans la gloire, l'honneur et l'immortalité et pour gouverner, bénir et relever toutes les familles de la terre. Dieu traite maintenant avec cette nouvelle nation, il l'instruit et l'éprouve; et même, comme nous l'avons vu, il ne lui a donné aucune loi autre que la loi d'amour — pour Dieu et pour son prochain. Avant notre adoption dans cette sainte nation, nous en avons accepté la loi d'amour et reconnu que l'égoïsme est une partie des œuvres de ténèbres; puis à l'école de Christ nous avons appris de plus en plus la pleine signification du mot amour dans son application envers Dieu et nos semblables. Ces leçons se continuent encore, mais doivent atteindre un certain accomplissement et porter des fruits avant que nous puissions être jugés dignes d'être transférés dans l'état céleste et éternel comme membres de ce Royaume.

Notre parenté avec le Seigneur.

N'avons-nous pas alors de parenté avec la loi donnée à l'Israël selon la chair, exprimée dans les dix commandements et autres ordonnances?

Non, nous sommes libérés de la loi — Dieu merci! Néanmoins nous pouvons recueillir une grande bénédiction par l'examen de cette loi dont nous sommes affranchis, parce que nous reconnaissons qu'elle était juste, sainte et bonne — qu'elle ne fut pas mise de côté parce qu'elle était imparfaite, mais parce que l'homme était imparfait et incapable de garder cette loi et d'obtenir la vie avec elle. Considérant alors cette loi parfaite, nous devrions chercher à saisir non superficiellement sa forme extérieure et sa lettre; mais spécialement sa signification intérieure, son esprit, afin d'en déterminer exactement la haute leçon qui s'en dégage. Ensuite, ayant précisé sa signification, nous, comme „nouvelles créatures", tout en ne dépendant pas d'elle pour notre vie, mais reconnaissant que le sang précieux de l'Agneau de Dieu a été en propitiation pour toutes nos faiblesses involontaires, nos défaillances et nos imperfections — nous devrions nous efforcer de conformer notre vie à toutes les pensées bénies que nous pouvons recueillir relativement à l'esprit de la loi.

Ce n'est pas évidemment pour mériter le salut que nous ferons cela; le salut, le pardon des péchés, nous l'avons déjà obtenu et nous sommes allés plus loin, nous avons été engendrés de l'Esprit à une nouvelle nature et nous n'avons pas à rechercher la justification par la loi, étant justifiés par le sang de Christ. Nous cherchons maintenant, comme nouvelles créatures, à plaire à notre Père céleste et nous nous réjouissons de tout ce que nous trouvons dans la loi donnée au Sinaï qui puisse nous fournir une conception plus claire de la volonté divine, afin que par amour pour Dieu nous accomplissions tout ce qui est en notre pouvoir. En conséquence, quand nous regardons le décalogue, nous disons: Oui, ces lois sont parfaites; et plus nous les examinons, plus nous saisissons la profondeur de leur signification.

Par exemple, dans le premier et le second de ces commandements, nous voyons que la fabrication d'images et leur adoration sont défendues, mais également l'adoration de tout objet, à part Dieu — même femme, enfants, mamon ou soi-même. Appliquant ceci au 4ème commandement concernant le sabbat, les Israélites spirituels comprendront qu'ils ne sont pas sous l'esclavage d'un jour déterminé, mais voudront néanmoins savoir quel était le sens spirituel, le but ou l'objet de ce commandement, et désireront être en harmonie, en accord avec son plein esprit. Les Juifs, on l'a vu,

saisirent simplement la formule extérieure de ces trois commandements, mais ne purent pas complètement comprendre sa portée; et de même, beaucoup de chrétiens de nos jours saisissent seulement le point de vue juif de cet ordre et ne voient pas son importance réelle.

„Nous qui croyons, nous entrons dans le repos" — le sabbat.

L'apôtre fait allusion à la signification réelle de ce sabbat, de ce repos de la foi dans lequel nous les Israélites spirituels, nous entrons, aussitôt que nous acceptons le Seigneur Jésus comme notre Rédempteur, l'expiateur de notre culpabilité — Celui qui nous donne la vie. Aussitôt que nous commençons à croire, nous commençons à entrer dans ce repos et dès ce moment, si nous sommes fidèles au Seigneur et que nous demeurons dans son amour, notre sabbat ne finit jamais. — „Nous qui croyons nous entrons dans le repos." — Héb. 4: 3.

Notre vie dans la foi doit continuer tous les jours de la semaine et ainsi l'Israël spirituel garde le sabbat tous les jours — nous reposant dans l'œuvre terminée de Christ, nous reposant de nos propres travaux, de tout effort en vue de nous justifier par la loi. Le ministère de notre Seigneur n'était-il pas un sabbat continuel? Et tous les vrais chrétiens d'aujourd'hui ne peuvent-ils pas de même se reposer dans la foi au Seigneur et ainsi continuellement chercher à faire les œuvres de Celui qui nous a envoyés dans le monde comme ses ambassadeurs, afin que chacun de nos jours soit un jour de sabbat? Ainsi tout le labeur de la vie est sanctifié pour nous. Manger, boire, dormir, travailler, voyager, écrire, parler, etc., tout doit se faire à la gloire de Dieu — il faut faire toute chose comme à lui et en toutes nos actions maintenir le repos du sabbat dans nos cœurs — repos dans l'amour et les soins divins qui nous appartiennent par notre parenté avec Jésus-Christ notre Seigneur.

Convenance de l'observance du Dimanche.

La question se pose alors, si le peuple de Dieu qui voit le vrai repos et en jouit — doit observer les sabbats ou dimanches établis par les lois civiles de la chrétienté. Nous répondons: Oui! pour trois raisons:

(1) C'est un ordre divin que nous devons obéir aux prescriptions de la loi humaine qui ne blessent pas notre conscience comme chrétiens; et vraiment rien dans la loi humaine à ce sujet ne peut violer notre conscience.

(2) Sûrement si d'autres peuvent trouver le moyen de se reposer de leur labeur un jour sur sept, le peuple de Dieu peut aussi bien trouver le moyen de le faire et en vérité avec un plus grand avantage que le monde parce que, par notre meilleure connaissance de Dieu et de sa parole, nous pouvons faire de notre temps un meilleur et un plus sage emploi en laissant de côté les affaires terrestres.

(3) Les Israélites spirituels sont grandement avantagés par le fait que le monde chrétien nominalement parlant a fait une erreur sur ce sujet, et est sous l'impression que la loi juive l'oblige à garder un jour sur sept comme jour religieux de repos. Ainsi toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu — même les erreurs et l'ignorance du monde.

Non seulement les Israélites spirituels, les chrétiens, se réjouissent d'avoir le privilège de garder un jour sur sept pour un repos spécial du travail physique et pour le loisir qu'il leur donne de s'occuper d'œuvres de réjouissances et de récréations spirituelles, mais aussi ils doivent voir que le monde les observe et que leur influence pour le bien serait grandement amoindrie par leur violation de cette loi civile, que le monde suppose avoir été donnée autrefois par ordre divin. C'est pourquoi à notre avis tous les enfants de Dieu doivent être aussi stricts que le sont ceux du dehors dans leur observance du dimanche considéré comme un sabbat de repos. — Que tout travail, excepté celui de nécessité ou de miséricorde, soit évité, que ce précieux jour soit considéré comme un don du Seigneur, un grand privilège et une occasion de croître en grâce, en connaissance et en amour. Que nos maisons soient les plus paisibles de toutes et que le jour établi pour le repos aucun bruit de travail ou de plaisir mondain ne se fasse entendre dans nos demeures; mais que notre joie abonde du fait de l'espérance, de la foi et de l'amour dont nos cœurs et notre esprit sont remplis et se manifestent en paroles et en accents joyeux; qu'ainsi notre modération aussi bien que notre joie dans le Seigneur puissent se manifester à tous ceux avec qui nous avons à faire, pour qu'ils apprennent de nous que nous avons été avec Jésus et que nous avons appris de lui (Actes 4: 13). A ceux de nos voisins et de nos amis avec lesquels nous sommes très intimes nous pourrions expliquer qu'à notre point de vue tous les jours sont des jours de sabbat de repos dans la foi — et que, quoiqu'il soit nécessaire de travailler quelques jours aussi pour la nourriture qui périt, nos cœurs se reposent toujours dans le grand Maître du sabbat et dans son œuvre achevée.

Ceci ne signifie pas que nous, de nos jours, nous dussions tendre à une observance des formes extérieures de la loi judaïque, à propos de tout ce qui est du devoir et exigé des Juifs. Par exemple, il n'y a pas de doute que ce serait une violation du 4e commandement de travailler à une ligne de tramway; et si la loi juive était en vigueur pour nous, il serait absolument mal et coupable de voyager dans un tram et beaucoup plus encore d'y travailler. Mais puisque nous sommes sous la grâce et non sous la loi, et puisque les voyages en voiture le dimanche ne sont pas défendus par la loi civile, ni regardés comme une mauvaise action par nos semblables, il n'y a aucune raison pour que, en ceci, comme en d'autres choses semblables, nous ne puissions jouir raisonnablement et avec profit des commodités de communication offertes ce jour-là.

Le Sabbat pharisaïque.

Notre leçon s'applique à un temps où la loi juive était encore en vigueur et elle nous montre que même alors la vraie et la propre interprétation du 4e commandement était beaucoup plus en accord avec notre observance précitée du sabbat qu'avec la rigoriste ordonnance imposée aujourd'hui par les rabbins. La

différence entre jadis et aujourd'hui serait plutôt que pour les Juifs sous la loi il était défendu de travailler d'une façon matérielle le jour du sabbat, tandis que nous n'avons pas cette défense dans la Bible, sauf ce que les lois terrestres peuvent déterminer mais sans pouvoir se réclamer d'un commandement divin; et nous, de notre côté, réjouissons-nous de ce que notre abstention de toute espèce de travail le dimanche nous permet de profiter plus pleinement de nos privilèges spirituels.

Notre leçon nous montre Jésus et ses disciples dans un sentier public à travers un champ de blé. Le blé était mûr, ou sur le point de l'être, et les disciples, sentant la faim, avaient arraché quelques épis qu'ils froissaient entre leurs mains pour en enlever la balle afin d'en manger le grain (cela était permis par la loi. — Deut. 23 : 25). Les pharisiens, appréciant la lettre plutôt que l'esprit de la loi divine, en étaient extérieurement de très zélés observateurs, tandis qu'ils méconnaissaient et négligeaient son esprit ou sa vraie essence. Ils pensèrent donc trouver là une occasion d'exposer leur dévotion religieuse et firent observer aux disciples de Jésus qu'ils violaient la loi et à Jésus lui-même qu'il n'était pas beaucoup meilleur qu'eux, car lui, leur maître, ne les avait pas désapprouvés. Nous voyons fréquemment, de nos jours, ce même esprit: Quelques-uns se garderaient scrupuleusement de prendre le chemin de fer un dimanche, mais ne trouveront pas mal de permettre à leur imagination d'errer, non seulement sur les choses mondaines, mais pires encore, de penser à des vilaines choses, ou peut-être de méditer comment ils pourront abuser de leur prochain le jour suivant. Ceci est de l'hypocrisie, une des plus grosses fautes au point de vue divin.

Il est parfois amusant de voir les Juifs, négligeant l'essence réelle et l'esprit de la loi, envers Dieu et les hommes, exagérer cette loi en ce qui concernait les bagatelles et les choses peu essentielles. Par exemple, les rabbins affirmaient qu'éloigner une petite bête d'une personne c'était chasser et partant défendu le jour du sabbat, que frotter le grain dans les deux mains et souffler la balle c'était battre et vanner le blé et ainsi violer le repos du sabbat. Notre Seigneur n'accepta pas la réprimande, au contraire, il leur fit remarquer que non seulement ses disciples avaient toute son approbation, mais encore qu'ils étaient pleinement justifiés du fait de la conduite d'autres personnes que les pharisiens reconnaissaient. Jésus pour leur faire voir ce qu'il considérait comme une nécessité et la miséricorde tira de la Bible le récit à propos duquel David affamé mangea les pains de proposition (que la loi permettait aux prêtres seuls de manger) parce que la faim l'avait poussé à cette extrémité. De même pour le travail accompli chaque sabbat dans le temple juif, nécessité par le culte et fait par les prêtres et les Lévites. Notre Seigneur soutint logiquement que ces points approuvés montraient le juste principe qui régit le sabbat. Il ne prétendit pas qu'il serait convenable de moissonner le blé le jour de sabbat, mais qu'il fallait bien interpréter la loi; qu'en apaisant sa faim, comme le firent les apôtres, dans ce sens ce n'était nullement commettre un crime, ni violer le sabbat.

„Seigneur même du Sabbat."

Toutefois après les avoir convaincus par les Ecritures que leur opinion était insoutenable, le Seigneur leur imposa son autorité comme intreprète de la loi, et leur dit: „Il y a ici quelqu'un de plus grand que le temple." S'il était juste pour les Lévites de faire le service du temple le jour du sabbat, Jésus était plus grand que le temple, en ce qu'il était le Fils de Dieu, le verbe de Dieu et c'est pourquoi ses disciples pouvaient faire en toute sécurité toutes choses pour son service et avec son approbation. Quelle personnalité puissante doit avoir possédée notre Seigneur pour pouvoir faire une telle déclaration devant ses ennemis sans qu'elle fût récusée! Nous sommes convaincus que non seulement il parlait comme jamais homme n'a parlé, mais que son aspect doit avoir été supérieur à celui des membres de la race déchue.

Remarquez de nouveau sa déclaration: — „Le Fils de l'homme est Seigneur du sabbat même." Comme Seigneur du sabbat, comme grand Instructeur, il n'avait pas en vérité le droit d'abolir ce trait de la loi, si ce n'est en l'accomplissant, „en la clouant sur la croix"; mais comme Seigneur du sabbat il était l'instructeur convenable pour montrer aux Juifs sa signification réelle. Jésus attira l'attention de ceux qui le critiquaient sur le témoignage de Dieu par le prophète. „Je veux miséricorde et non sacrifice" (Osée 6 : 6). Il déclara que s'ils avaient tenu compte de ce conseil leurs pensées eussent été plus charitables, plus en rapport avec le sentiment divin, et cela les eût empêchés de condamner les disciples, lesquels, déclara-t-il, étaient entièrement innocents de toute violation du commandement relatif aux jours du sabbat.

De même nous pouvons dire aujourd'hui que le grand défaut de beaucoup de contempteurs et d'opposants est leur manque de miséricorde et d'amour. L'amour est l'accomplissement de la loi et quiconque en a le plus, se rapproche le plus de la perfection. La possession de l'amour est toujours indiquée par la charité — envers nos amis, envers nos frères, envers le monde, envers nos ennemis.

Arrivés à la synagogue, la même question fut soulevée. — La prédominance de l'amour au-dessus de toute loi fut manifestée. Un homme était là qui avait la main sèche, les pharisiens, cherchant à éprouver Jésus et à le convaincre de péché, lui demandèrent si oui ou non il était permis de guérir aux jours du sabbat? Ils eussent tant aimé le trouver en défaut sur quelque point! Il avait déja pris résolument la défense de ses disciples — voudrait-il maintenant s'employer à une guérison à un jour de sabbat?

La réponse du Seigneur fut d'accord avec les paroles de la prophétie qu'il avait déjà citée, c'est à dire que la miséricorde a plus de valeur aux yeux de Dieu que le sacrifice, et sans hésiter il s'avança pour faire miséricorde à l'homme affligé. Toutefois auparavant, il leur démontra d'après leur propre conduite combien ils étaient inconséquents; car s'ils possédaient seulement une brebis et qu'elle vienne à tomber dans une fosse un jour de sabbat, elle en serait retirée — non pour l'amour de la brebis mais par crainte d'en perdre

la valeur. Jésus demanda: „Combien un homme ne vaut-il pas plus qu'une brebis! Il est donc permis de faire du bien les jours de sabbat." Le monde affecte de croire qu'il est parfois difficile de répondre à cette question: l'homme a-t-il une valeur supérieure à celle d'un animal? mais le peuple de Dieu, l'Israël spirituel, y répondrait promptement. Le Seigneur posa la valeur de l'homme quand par la grâce de Dieu, il se donna lui-même en rançon pour l'homme. Ceux qui reçoivent de son Esprit regarderont de plus en plus comme un privilège de faire tout ce qu'ils pourront pour le soulagement de leur prochain en matière temporelle ou spirituelle.

Jésus avait répondu point par point aux pharisiens qui, déjà moins populaires en Galilée qu'en Judée, sentaient que leur influence sur le peuple s'amoindrissait par leurs conflits constants avec le Seigneur, le grand Précepteur. De sorte que lorsque par sa parole Jésus eut guéri la main sèche, ils sortirent en colère de la synagogue pour tenir conseil contre lui et trouver le moyen de le faire mourir. C'étaient d'enragés sectaires, pleinement convaincus de leur propre importance. Ils pensaient que tout ce qui pouvait les discréditer était injurieux pour l'Eternel et pour sa cause, qu'ils étaient le corps orthodoxe et qu'ils seraient pleinement dans le droit en tuant quiconque par ses paroles et sa conduite oserait leur tenir tête et empêcherait leur influence de s'étendre de plus en plus sur le peuple d'Israël. Le même esprit prévaut de nos jours, on le sait, parmi plusieurs qui extérieurement sont très zélés pour la religion. Ils sont tellement dépourvus de miséricorde, d'amour, tellement liés par les systèmes sectaires avec lesquels ils s'identifient, qu'ils persécuteraient volontiers et autant que l'occasion le leur permettrait, (s'ils le pouvaient), tout membre du corps du Maître qui en présentant la vérité semble diminuer leur situation devant le monde. Rappelons-nous, chers amis, les paroles du Maître et, comprenant et appréciant notre parenté avec le Seigneur, obéissons au véritable esprit de sa parole.

Réponse à une question intéressante.

Question: — Donnez-moi, je vous prie, quelques explications nouvelles sur la parenté de la Loi d'alliance judaïque et expliquez-moi pourquoi vous affirmez que nous ne sommes pas assujettis à ses stipulations.

Réponse: — La loi donnée par Moïse était bonne dans toute l'acception du mot; mais l'alliance à laquelle elle était attachée n'était pas suffisante pour faire face aux besoins de l'humanité affaiblie par la chute et incapable d'observer la loi parfaite. La loi originellement donnée était écrite dans le cœur même de l'homme lorsqu'il fut créé parfait à l'image de Dieu et que sa conscience était un critérium suffisant pour juger du bien ou du mal de toutes choses.

L'alliance de Dieu avec Adam était une alliance de vie éternelle, basée sur une obéissance continue, et toute infraction à cette alliance équivalait à la mort. La loi de Dieu à Israël, sous l'alliance mosaïque, stipulait que tous ceux qui acceptaient ainsi Moïse comme médiateur de cette alliance étaient comptés comme élevés au-dessus du reste de l'humanité et comme exempts de la sentence de mort qui est sur la race en général, par Adam. Ceci fut fait dans l'intention qu'Israël put avoir une nouvelle épreuve. Mais à cause des imperfections de leur chair, les Israélites furent incapables d'observer la loi de leur alliance, de là incapables de garder leur part de l'alliance et vinrent ainsi sous une sentence de mort spéciale. — Par cette loi d'alliance qu'ils croyaient devoir les mener à la vie, ils trouvèrent la mort.

La nouvelle alliance diffère de l'alliance mosaïque spécialement en ce que Dieu promet sa miséricorde envers ceux qui marchent sous ses lois, tandis que sous l'alliance mosaïque il promettait simplement d'être juste. Israël ne pouvait gagner aucune bénédiction, sous une alliance de justice, mais quiconque vient sous la nouvelle alliance de miséricorde, obtient une grande faveur.

Comme nous l'avons vu, la nouvelle alliance diffère de l'alliance mosaïque en ce que au lieu de les placer sous la justice, elle met ses membres sous la miséricorde. Elle a aussi un Médiateur plus élevé, un médiateur qui peut satisfaire à la justice et étendre ainsi la miséricorde, sans faire d'infraction à la loi. Elle fut aussi établie par de meilleurs sacrifices — par les sacrifices antitypiques de taureaux et de boucs, qui scellèrent la nouvelle alliance. Tandis que la loi de la nouvelle alliance est sous plusieurs rapports de même substance que la loi de l'alliance de Moïse, néanmoins, elle est une plus haute expression de cette loi et en pleine harmonie avec tous les autres traits plus élevés de la nouvelle alliance. La plus haute expression de la nouvelle alliance est celle-ci: «Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de toute ta pensée; et ton prochain comme toi-même »

Et quoique cette expression, la plus haute de la loi divine, eût été donnée aux Israélites, par Moïse, ils ne pouvaient à leur point de vue comprendre ce commandement de la loi; aussi une expression plus à leur portée leur en fut-elle donnée, comme partie de la loi de leur alliance: ce sont les *dix commandements.*

Ces dix commandements n'ont rien du tout à faire avec la nouvelle alliance scellée par le sang précieux de Christ, ni avec l'Israël spirituel accepté de Dieu sous cette nouvelle alliance. En vérité, nous pourrions dire, avec justice, que si les dix commandements furent assez bien appropriés à la maison des serviteurs, notre Père céleste ne voudrait pas adresser à un seul de ses enfants le langage impératif des dix commandements.

Si nous nous rappelons que la nouvelle alliance et ses lois s'adressent seulement au temps présent à ceux devenus de «nouvelles créatures» en Jésus-Christ et qui ont la certitude d'être passés de la mort à la vie parce qu'ils sont les enfants de Dieu, ayant reçu son esprit d'adoption; alors nous sommes préparés à voir qu'il serait complètement illogique pour le Père céleste, qui les a déjà adoptés en son Fils bien-aimé, de s'adresser à eux dans le langage du *décalogue.* Combien ceux consacrés à Dieu se sentiraient blessés si le Père céleste leur adressait cette injonction: «Tu ne tueras point.» Ils pourraient lever les yeux vers l'Eternel et répondre: «Cher Père céleste, nous avons reçu de ton

esprit d'amour et nous n'avons plus l'esprit de haine et de meurtre.» De même pour toutes les autres injonctions du décalogue, propres à la maison des serviteurs; elles seraient toutes offensantes pour la maison des fils, en impliquant qu'ils ne sont pas des fils, ayant reçu de l'Esprit du Père, et ne peuvent par suite être acceptés comme tels au nom du Bien-aimé, car l'amour ne fait pas de mal à son prochain.

Le 4me commandement n'est pas différent des dix autres, et n'est pas davantage donné à la maison des fils. Il commande simplement l'arrêt du travail; mais sous la loi bien comprise de l'amour envers Dieu et envers les hommes et par la possession de l'esprit du Père les nouvelles créatures en Christ ont un repos plus élevé que n'avaient les Israélites. Le nôtre est un repos de foi et de confiance en Dieu et en Christ, notre Seigneur, par lequel il opère toutes choses d'après le conseil de sa volonté. Toujours, depuis la Pentecôte, se rapportant aussi à la vie présente, ce repos est perpétuel et non pas simplement un jour à part dans les sept jours de la semaine.

Lettres intéressantes.

Cher Monsieur.

Je profite d'un petit séjour à Mulhouse pour vous envoyer marks pour le «Phare de Sion» que je chéri et appréci de plus en plus et qui m'a déjà été en grande bénédiction. Plus on lit cette feuille, mieux on comprend la Bible. Mes remerciements et salutations cordiales en J. Christ notre Seigneur.

Salomé Fuchs.

Monsieur — Je viens par le plus grand des hasards [par la Providence], d'avoir sous la main un No. du «Phare de la Tour de Sion» (oct. 1905), je l'ai lu avec empressement. Cette lecture m'a causé grand plaisir et grand intérêt et dès lors j'eus la pensée de vous écrire, car je m'intéresse tout spécialement aux publications qui proclament bien haut le seul vrai fondement de l'espérance chrétienne, c'est à dire la rédemption par Jésus-Christ.

Seriez-vous assez aimable, Monsieur, de me considérer comme abonné au «PHARE« et de m'envoyer tous les Nos. parus depuis 1905, si possible? Je ne vous envoie pas d'argent parce que je suis très pauvre. Curé d'une petite paroisse de 200 habitants, mes paroissiens et moi luttons depuis près de 2 ans pour sauvegarder notre indépendance religieuse contre le despotisme ultramontain . . . Je ne peux donc pas vous solder cet abonnement, mais j'ai confiance que des temps meilleurs viendront et que je pourrai reconnaître le service signalé que vous m'aurez rendu en m'envoyant le Phare de Sion, l'Aurore du Millénium et toutes publications que vous jugerez utiles de m'envoyer pour mon instruction et celle de mes paroissiens.

En vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

E. H. curé de C. France.

Mes chers en Christ.

Je vous envoie un mandat de poste pour 2 Bibles et N. Testaments versions de Lausanne & Darby ainsi que pour 10 Aurores du Millénium; si vous pouvez joindre à cette commande quelques brochures et journaux ça me fera plaisir . . . je fais d'ordinaire une distribution de journaux et une quinzaine de jours après je présente les volumes de l'AURORE.

J'ai eu le plaisir de placer 7 volumes à Maubeuge et 6 à Sin-le-Noble et j'espère d'en placer encore quelques-uns, car je vais profiter du reste de la bonne saison pour visiter encore quelques églises de la région où je n'ai pas encore été.

J'ai aussi remarqué que dans les grandes églises des villes, je réussis moins bien, tandis que dans les petites de campagne, où les fidèles sont de la classe plutôt pauvre, il y a moins de formalisme, et c'est avec joie qu'ils s'empressent d'acheter ce qu'on leur présente; on voit qu'ils ont faim et soif de la connaissance de Dieu . . . Esaïe LVII, 15 dit: J'habiterai avec ceux qui sont humbles d'esprit.

Envoyez-moi aussi un paquet de Phares 9, sur la consolation au sujet des morts, nous ferons, à la Toussaint, une distribution à l'entrée des cimetières. En vous serrant fraternellement la main, je reste votre devoué en Christ.

Elie Vaucamps.

Monsieur et très cher frère en Christ.

Vos lignes m'ont été d'un vrai soulagement . . . Oui, la charité supporte tout et excuse tout. Merci beaucoup pour les PHARES que vous m'avez envoyés, ils sont maintenant en circulation; mais c'est affligeant de voir que beaucoup préfèrent sacrifier leur argent au dieu cigarre et à la déesse pipe, plutôt qu'à de bons livres ou journaux propres à leur montrer la voie du salut.

Pourriez-vous m'envoyer un commentaire sur l'Apocalypse [ce commentaire est annoncé par notre cher frère Russell sous forme du volume 7 de l'Aurore du Millénium qui sous peu va paraître, en anglais]. Je vois que nous sommes dans la période des événements de chap. XIX.

J'ai vu avec plaisir sur l'AVANT COUREUR*) qu'on prête volontiers des volumes de L'AURORE; pourriez-vous me prêter le IIème: «Le temps est proche?» je payerai le port. J'ai reçu vos bonnes salutations par l'entremise de la sœur Madame Lugli, elles me sont une preuve de votre constante affection chrétienne. L'amour est le témoignage de Dieu: c'est sa devise (Cant. II, 4) . . .

Je vois toujours arriver le Phare avec grand plaisir. Veuillez agréer mes sincères salutations en notre commun et adorable Sauveur, votre affectionné en Lui.

H. Bleynat des Vallées Vaudoises d'Italie.

Bien cher frère: J'ai été heureux de recevoir vos lignes; 7 expl. (du Phare) par mois sera très bien, le plus trouveront leur place parmi les Français d'ici. Nous sommes réjouis de votre travail; paix, amour, grosse gerbe dans la moisson sont mes souhaits pour vous. «Il vient avec les nuées [actuelles]», il a sa récompense avec soi pour ses bien-aimés.

J. J. Fraikin (Indiana). E. U.

Bien aimé frère en Christ; salut!

Ça me fait du bien (comme enfant de Chaux-de-Fonds) de t'écrire quelques mots; non seulement je communique ainsi avec un citoyen Suisse, mais aussi avec un citoyen dont la bourgeoisie est d'en haut et plus que cela membre à l'épreuve de l'Epouse de Christ. Quel bonheur et quelle gloire, plus que huit ans et nous voilà délivrés de ce présent monde mauvais! Gloire et louange en soient rendues à Dieu notre tendre Père céleste! . . . Je termine en t'enjoignant d'employer l'argent que je t'envoie pour la gloire du Seigneur et le bien de frères malades . . . voici quelques adresses pour l'envoi de Phares. . . .

Que le Dieu de bonté et de miséricorde veille sur toi, je te recommande à ses soins; mes salutations chrétiennes à tous les frères et sœurs en Christ, notre Rédempteur,

F. H. Hirschy. Territoire de Washington (E. U.)

Cher frère. J'ai bien reçu le colis et frère Chevalier m'a aussi envoyé un paquet de traités que nous distribuerons en désirant qu'ils portent des fruits. Degals et Laffargue persévèrent toujours dans ces choses, quoique nous soyons peu encouragés;

*) „L'Avant-Coureur de la Présence de Christ": Un résumé des volumes II, III et IV de L'Aurore du Millénium. — Gratis sur demande.

quelques-uns cependant rentrent un peu dans nos pensées, au sujet du Millénium où la lumière sera répandue sur toute la terre et où tous pourront la voir et où cette **véritable lumière** éclairera tout homme, venant au monde. Pour moi je suis toujours plus fondé et je crois que tout se réalisera. Dans quelque temps, si possible, nous vous enverrons de l'argent pour les livres et pour aider aux frais. Nos salutations en Jésus, notre cher Sauveur.

Imbert (Lot et Garonne).

Cher frère. — Je viens vous informer que j'habite ici à V. depuis que j'ai dû quitter la Belgique . . . j'ai passé par de rudes épreuves, je vous assure que cela est difficile aujourd'hui d'élever une famille . . . Je travaille maintenant à la journée, nous vivons dans la pauvreté, mais nous sommes quand même heureux dans la pensée que Dieu sait toutes choses et nous savons qu'Il nous soutient . . .

Je n'ai plus reçu de Phares depuis 6 mois et nous serions si heureux de le recevoir. Voudriez-vous nous l'envoyer et me dire le prix de l'abonnement et me dire si je peux chercher à faire quelques abonnés. J'ai déjà fait quelques visites et pris la parole dans des réunions. Je suis ici dans un beau centre pour travailler à répandre la «bonne nouvelle» . . . Veuillez me faire parvenir des brochures et journaux pour distribuer je le ferai de tout mon cœur. J'attends le Phare le plus tôt possible . . .

Recevez cher frère nos sincères salutations, nos enfants vous présentent leurs amitiés.

Que le Seigneur vous bénisse. — Ps. LX, 6. A. A. (Nord.)

Bien cher frère. Bien des jours se sont succédé depuis votre visite à Flines, où — croyions-nous armés jusqu'aux dents — nous allions vous mettre dans l'embarras. Nous vous remercions beaucoup de nous avoir apporté des lumières si pures sur la vérité du grand Jour! Dieu soit loué de nous avoir confirmé notre rachat et notre rédemption — de ce qu'il nous a assurés que nous étions du petit troupeau.

Nous croyons que vous serez heureux d'apprendre que nous avons formé, un ami chrétien, Mr. Fontaine et moi, un petit cercle d'études [Oui, que le Seigneur vous bénisse dans ces études]. Nous y trouvons beaucoup d'intérêt, mais hier, en lisant «l'Avant-Coureur», notre ami, — un peu sceptique (il a raison, je pense), on ne doit pas admettre aveuglement quelque chose, — nous demandait la preuve qu'un temps représentait 360 jours symboliques [Le volume II de l'Aurore contient ces preuves; ce nombre se retrouve souvent dans les Ecritures: Par ex., 1 temps [360] 2 temps [720] et $^1/_2$ [180] temps = 1260 jours ou années symboliques dont le chiffre se retrouve littéralement dans l'Apocalypse; puis $3^1/_2$ jours, 42 mois [42 × 30] = 1260, les temps des nations sont de 2520 [2 × 1260] ans, etc., tout une chaine harmonique de preuves] et que veulent dire «les pleurs et les grincements de dents» [c'est actuellement qu'ils ont lieu, pendant le Millénium (quand Jésus, la véritable lumière, éclairera tout le monde, quand Satan, le prince des ténèbres, sera lié et quand la connaissance de l'Eternel remplira toute la terre), il n'y aura plus les ténèbres de dehors]. Veuillez nous renseigner là-dessus s. v. p., nous n'avons pas trouvé de réponse assez claire.

Vous voudrez bien nous adresser chez moi, — mon journal, celui de M. F. et celui de M. A. D. (nous avons lu avec intérêt les Phares que vous nous avez adressés sans les demander). . . De même une collection de journaux parus, les 2 livres de l'Aurore du Millénium et quelques brochures. Je vous adresserai d'ici 1 mois un mandat pour vous dédommager et vous aider dans votre œuvre. . . Si le frère Gallet n'a pas fait la commission veuillez envoyer 2 abonnements aux adresses suivantes. . .

Vous reverrons-vous cet hiver? [Oui, D. V. en décembre.] En attendant, recevez, cher frère, nos bien affectueuses salutations en Christ. J. Lefèvre (Nord).

Messieurs: Ayant vu sur le ZION'S WATCH TOWER (anglais) que vous expédiez des journaux gratis aux personnes pauvres; ne pouvant payer, je m'adresse donc à vous.

J'ai eu le malheur de perdre mon mari et je n'ai plus personne; ma seule ressource a été de faire appel à Dieu, le seul qui dans un moment semblable m'ait pu être utile . . . Du canton de Vaud, de parents chrétiens, j'avais, à New-York tout oublié Dieu, aussi la punition est venue. Tant que je vivais sous le joug de Satan tout marchait bien . . . Mais tous les malheurs sont venus les uns après les autres; j'ai perdu ma place, très souffrante après la mort de mon mari, ce qui fait que je suis sans travail. Mais Dieu qui m'a sauvée aura pitié de moi. C'est pour cela que vous seriez bien aimables de m'envoyer quelques Phares et traités, que je distribuerai parmi les Français que je connais . . . Si je ne suis pas trop indiscrète de vous demander ce petit service, Dieu vous bénira abondamment. . . . En attendant que Dieu mette dans votre cœur de faire une bonne œuvre, recevez mes remerciements d'avance et mes salutations respectueuses.

Madame Guilbert, New-York.

Voilà de nouveau une partie des lettres encourageantes, que nous avons reçu récemment, nous en pourrions citer d'autres. Le frère Bourgeois de Bruxelles est bien encouragé, quelques-uns prêtent l'oreille à «la vérité présente».

Le frère Russell nous annonce qu'à côté des traités «Savez-vous?» et «Salaire du péché», deux autres traités et le volume I de L'AURORE seront encore publiés en hollandais. — Avis aux frères de Belgique.

FRÈRES, TRAVAILLONS!

[Répandons la semence de la „vérité présente" (2 Pierre 1 : 12); la moisson est là et le laboureur doit suivre de près ou atteindra le moissonneur. — Amos 9 : 13.]

«Semons dès que brille l'aurore,
Semons dès que le soleil luit,
Pendant le jour semons encore,
Semons avant la sombre nuit . . .
Semons: Dieu seul peut faire éclore;
De lui seul attendons le fruit.

Ah! répandons la divine semence,
Dans le succès comme dans le mépris.
Le jour se lève et la moisson s'avance,
Et Dieu là-haut nous réserve le prix.»

Le Fils de l'Homme.

Il y a certes, parmi les hommes, des caractères puissants qui soutiennent et forment d'autres caractères, des âmes profondes qui révèlent à d'autres âmes les trésors voilés de leurs propres richesses; il y a des esprits vigoureux qui prêtent leur force à d'autres esprits; il y a des consciences indomptables et lumineuses qui en éclairent d'autres et sur lesquelles s'appuient des consciences plus faibles. A ce point de vue tout homme nourrit un autre homme, et des profondeurs insondables de toute vie émane une vertue vivifiante. Mais la source est intermittente et n'est pas infinie, et si tout homme est un monde, il est un monde limité. On fait, à la longue, le tour de tous les êtres et, l'existence se répétant les vies les plus riches retombent sur elles-mêmes, présentent des parties mortes et sont stériles par quelque endroit.

Un seul homme échappe à la loi générale qui régit tous les hommes: Christ, le fils de l'homme.

En lui point de lassitude, point de défaillances, point de répétitions. Rien n'est stérile, tout est vivant et infini. Il n'y a point en lui d'écart entre l'existence et la vie; sa vie tout entière passe dans son existence, lui imprime sa marque et la féconde. Constamment à la hauteur de chaque situation, il les résout toutes à chaque fois selon la vérité d'une âme vivante et porte en soi l'accord synthétique de tous les conflits. Aussi est-il depuis dix-huit siècles la nourriture des hommes, un aliment inépuisable qui restaure en secret le plus humble des disciples et [pendant le Millénium] régénère incessamment les forces vives de l'humanité. Gaston FROMMEL.

La mission de ce journal.

Le **Phare** a pour but de proclamer bien haut le seul vrai fondement de l'espérance chrétienne, savoir la rédemption par le précieux sang de „Jésus-Christ homme qui s'est donné lui-même en **rançon** (prix correspondant ou substitut) pour tous" (1 Pierre 1:19; 1 Tim. 2:6); et de bâtir sur ce solide fondement, généralement rejeté aujourd'hui, l'or, l'argent et les pierres précieuses (1 Cor. 3:11—15; 2 Pierre 1:5—15) de la parole de Dieu. Ce journal a encore pour mission „de mettre en lumière devant tous quelle est la dispensation du mystère caché en Dieu, . . . afin que la sagesse si diverse de Dieu soit maintenant donnée à connaître" — „(mystère) qui n'a point été donné à connaître au fils des hommes en d'autres générations comme il est révélé maintenant." — Eph. 3:5—9, 10.

Le **Phare** est indépendant de tout parti; de toute secte ou confession des hommes; ses efforts tendent à ce que tout ce qu'il publie, soit de plus en plus conforme et soumis à la volonté de Dieu en Christ, telle qu'elle nous est révélée dans l'Ecriture sainte; il a donc pleine liberté de déclarer hardiment tout ce que le Seigneur a dit, dans la mesure de la sagesse divine qu'il a daigné nous accorder. Son attitude, loin d'être dogmatique, est confiante — nous savons ce que nous affirmons, — car nous avons une foi entière dans les sûres promesses de Dieu.

C'est Dieu seul que nous voulons servir, aussi notre décision, au sujet de ce qui peut et ne peut pas paraître dans les colonnes du „Phare", doit-elle se baser sur ce que nous reconnaissons être son bon plaisir, l'enseignement de sa Parole, pour l'édification de son peuple dans la grâce et la connaissance. Non seulement nous invitons, mais nous pressons nos lecteurs d'éprouver toutes ses publications à la Parole infaillible, qui est constamment invoquée pour en faciliter la comparaison.

Ce que nous trouvons clairement enseigné dans les Ecritures.

Que l'Eglise est „le temple du Dieu vivant" „l'ouvrage (spécial) de ses mains", dont la construction a été en progrès durant tout l'âge de l'Evangile — depuis que Christ devint le Rédempteur du monde et la principale pierre d'angle de ce temple, par lequel, lorsqu'il sera achevé, les bénédictions de Dieu parviendront „à tout le peuple" et tous en auront l'accès. — 1 Cor. 3:16, 17; Eph. 2:20—22; Gen. 28:14; Gal. 3:29. Qu'en attendant le perfectionnement des consacrés qui croient au sacrifice expiatoire de Christ se continue; quand la dernière de ces „pierres vivantes", „élues et précieuses", aura été taillée, façonnée et finie, le Grand Architecte les réunira toutes dans la première résurrection; et le temple sera rempli de sa gloire, et sera, pendant le Millénium, le centre de la communion entre Dieu et les hommes. — Apoc. 15:5—8.

Que la base de l'espérance pour l'Eglise et le monde repose sur le fait que „Jésus-Christ, par la grâce de Dieu, goûta (comme **rançon**) la mort pour tous"; et „qu'au propre temps" il sera „la vraie lumière qui éclaire tout homme venant au monde". — Héb. 2:9; Jean 1:9; 1. Tim. 2:5, 6.

Que l'espérance de l'Eglise est d'être faite semblable à son Seigneur, „le voir tel qu'il est", de „participer de sa nature divine „et d'avoir part à sa gloire, comme cohéritière. — 1 Jean 3:2; Jean 17:24; Rom. 8:17; 2 Pierre 1:4.

Que la mission actuelle de l'Eglise consiste à travailler à la perfection des saints pour l'œuvre futur du ministère; à développer en elle toutes les grâces de Dieu afin de servir de témoignage au monde; et à se préparer elle-même pour être des rois et sacrificateurs dans l'âge futur. — Eph. 4:12; Matth. 24:14; Apoc. 1:6; 20:6.

Que l'espérance du monde consiste dans les bénédictions de la connaissance et de l'occasion favorable que tous recevront par le Règne des mille ans de Christ; — à tous ceux qui se montreront obéissants et de bonne volonté, tout ce qui fut perdu en Adam sera restitué par leur Rédempteur et son Eglise glorifiée — tous les méchants obstinés par contre seront exterminés. — Actes 3:19—23; Esaïe ch. 35.

Charles T. RUSSELL, Editeur.

Le Phare de la Tour de Sion

Journal paraissant mensuellement et coûtant fr. 1. 25 par an, ou frs. 2. — pour 2 Nos. à la même adresse.

French translation from the **English** — Entered as second class mail matter, at Allegheny, Pa., U. S. A., Post office.

Ce journal ne contient pour la plupart que des articles traduits des publications de **l'Aurore du Millénium** et du **„Zion's Watch Tower"** journal bi-mensuel **anglais** de 16 pages, qui coûte 5 frs. (4 sh.) payables à l'avance: — les enfants de Dieu pauvres, qui, pour une raison quelconque, vieillesse, accident, infirmités, etc., ne peuvent payer le prix de l'abonnement, le recevront gratuitement, sur demande, en français, en anglais, en allemand ou en italien.

Directeur: Ch.-T. RUSSELL.

Prière de s'adresser:

PAYS FRANÇAIS: Société de Bibles et de traités du PHARE, YVERDON (Vaud), Suisse.
ITALIE: Vedetta della Torre di Sion, PINEROLO (Torino).
ALLEMAGNE: W.-T. Bibel & Tr.-Ges. Mirkerstr. 45, Elberfeld.
AMERIQUE: Watch Tower, Bible & Tract Society, 610—614 Arch St., ALLEGHENY, Pa., U. S. A.
ANGLETERRE: 24 Eversholt St., LONDRES, N. W.

La Société de Bibles et de traités justifie son titre, non pas en publiant elle-même des Bibles, ou en en distribuant gratuitement, mais parce qu'elle fournit des Bibles et des assistances bibliques au prix de revient et [du moins en anglais] souvent au-dessous de ce prix.

Cette société ne demande jamais des dons, mais elle emploie les contributions volontaires d'une manière sage et économique pour la propagation et l'avancement des connaissances chrétiennes, selon les vues de l'**Aurore du Millénium.** Elle fait circuler chaque année des millions de traités et de journaux gratuits dans les langues française, anglaise, allemande, italienne, hollandaise, grecque et scandinaves.

L'Aurore du Millénium

parue en 6 volumes en anglais chez le rédacteur du „Zion's Watch Tower"; 5 vol. en allemand, 3 vol. en suédois, 2 vol. en français, 2 vol. en danois et 1 vol. en italien.

Vol. I. „Le Plan des Ages", donne un aperçu du plan de Dieu révélé dans la Bible par rapport à la rédemption et au rétablissement de l'homme.

Vol. II. „Le Temps est proche", traite des temps et de la manière dont se fait le second avènement du Seigneur, en considérant le témoignage de la Bible sur ce sujet.

Vol. III. „Ton Règne vienne".
Vol. IV. „Le Jour de la Vengeance".
Vol. V. „La Réconciliation entre l'homme et Dieu".
Vol. VI. „La Création Nouvelle".

Les vols. I, II & III contiennent de 360 à 400 pages: le prix est uniforme: relié, frs. 2. —; 1 mark 50, ou 35 cents (amér.); et broché: 75 cts.; 1 mark ou 25 cents (amér.) par volume, avec le port en sus. — Les vols. IV, V et VI coûtent frs. 2. 50.

Aux abonnés du „Phare": relié: fr. 1. 35, 1. 10 mark ou 25 cents (amér.) par volume, franco de port.

Des brochures et journaux pour libre distribution sont toujours envoyés gratuitement sur demande.

La Bible et l'Evolution.

Une brochure de 48 pages, démontrant, contrairement aux théories évolutionnistes et darwinistes, l'enseignement biblique de la rançon et du rétablissement de l'homme à son état primitif. — 1 expl. 20 cts., 5, 50 cts. et 12, 1 fr. — Gratuite à ceux qui nous en feront la demande, comme aussi nous prêtons à lire, gratuitement, „l'Aurore du Millénium."

L'Enfer.

Une brochure de 35 pages, montrant le vrai sens de ce mot et ce que l'Ecriture sainte en dit. — 1 expl. 15 cts., 2 expl. 20 cts. et 6 expl. 50 cts.